



## Nuissances sonores

-----  
Par Bugs

Bonjour,  
Bien qu'il soit interdit d'enregistrer une personne sans son consentement, je m'interroge sur ces cas précis.

Je place un enregistreur audio chez moi :

Cas 1 - J'enregistre le voisin qui parle fort depuis chez lui

Cas 2 - J'enregistre sa musique diffusée depuis chez lui

Cas 3 - Les portes qui claquent, le chien qui aboie, chez lui

J'ai un doute car le son rentre chez moi. J'ai envie de me demander si le son est public ou privé...

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous enregistrez pour quoi faire ? Vous distraire les soirées de silence ?